



Association québécoise
Plaidoyer-Victimes

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La « sécurité des rues et des communautés » passe par le maintien du Registre des armes

Montréal, le 25 octobre 2011 – Le projet de loi C-19, déposé par le ministre de la Sécurité publique Vic Toews, est à l'opposé de ce que l'on pourrait attendre d'un gouvernement qui clame haut et fort vouloir assurer la protection des victimes et de la société. « Comment peut-on d'un côté affirmer vouloir agir pour le bien des victimes et d'un autre abolir un registre qui a permis d'éviter des centaines d'homicides et de suicides depuis son implantation ? » se demande Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

Invoquer les coûts associés au Registre pour justifier de le saper dans certains de ces fondements ne constitue pas un argument des plus solides : à preuve, les tueries de Polytechnique, de Concordia et de Dawson nous ont tragiquement rappelé les coûts qu'engendre la violence par armes à feu. En effet, les quelque 4 millions de dollars par an que coûte le maintien de l'enregistrement des carabines et des fusils de chasse sont dérisoires comparativement aux milliards qu'entraînent les décès et les blessures par armes à feu.

Depuis des années, le gouvernement conservateur prétend agir pour répondre aux besoins des victimes d'actes criminels. Avec le projet de loi C-19, il est en porte à faux avec TOUS les groupes de défense des droits des victimes d'actes criminels et les associations de victimes et de proches de victimes à travers le pays.

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes est un organisme communautaire à but non lucratif qui a pour mission la défense et la promotion des droits et des intérêts des victimes d'actes criminels. Elle regroupe plus de 200 membres (organismes, associations ou individus) provenant des organisations d'aide aux victimes de même que des secteurs de la justice, de la sécurité publique, de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que des milieux communautaires.

Source : Association québécoise Plaidoyer-Victimes

Renseignements : 514 526-9037
Courriel : aqpv@aqpv.ca
www.aqpv.ca